

Guide d'accompagnement à la réflexion de projets ne nécessitant pas d'évaluation éthique par un CÉR

Comités d'éthique de la recherche:

Éducation et sciences sociales

Lettres et sciences humaines

Table des matières

- Remarques préliminaires
- Intégrité scientifique - méthodologie
- Principe 1: Respect des personnes
- Principe 2: Préoccupation pour le bien-être
- Principe 3: Justice
- Résumé des principes éthiques

Remarques préliminaires

- Ce guide est conçu principalement pour les **personnes étudiantes** qui ont à réaliser un projet ou une collecte de données dans le cadre d'un cours ou d'un programme de maîtrise ou de doctorat de type cours, et tout autre projet ne nécessitant pas d'évaluation par le CÉR.
- Ce guide suppose que le projet est assez bien défini (notamment les éléments méthodologiques), mais peut être utilisé à toute étape de l'élaboration ou de la réalisation du projet.
- Ce guide pourrait aussi être utile pour soutenir la réflexion sur la nécessité de soumettre un projet à un comité d'éthique de la recherche (CÉR) ou pour les projets exemptés d'une évaluation par un CÉR.

Remarques préliminaires

- Ce guide des bonnes pratiques en éthique de la recherche est structuré autour des principes directeurs énoncés dans la [Politique institutionnelle en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains \(2500-028\)](#).
- Nous vous invitons à prendre connaissance de cette politique.

Remarques préliminaires

D'où proviennent les principes et les procédures en éthique de la recherche?

Plusieurs documents sont à l'origine de la *Politique institutionnelle* de l'Université de Sherbrooke, notamment :

- Énoncé de politique des trois Conseils (ÉPTC-2) (organismes fédéraux qui subventionnent la recherche)
- Code civil du Québec
- Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
- Charte des droits et libertés de la personne

Remarques préliminaires

Quels sont les rôles des comités d'éthique de la recherche ?

Appliquer la politique de l'université en s'assurant du respect des principes éthiques, dans le but de :

- ❑ **Protéger** les personnes qui participent aux projets de recherche.
- ❑ **Former** et **sensibiliser** les chercheuses et chercheurs en matière d'éthique de la recherche.

Remarques préliminaires

Comment fonctionne le comité d'éthique de la recherche de l'Université de Sherbrooke?

Dans le cas des recherches du corps professoral et des personnes étudiantes des programmes de type recherche (mémoire et thèse) :

- Les chercheuses et chercheurs soumettent au comité d'éthique la description de leur projet et des modalités de mise en œuvre à partir d'un formulaire de demande d'évaluation éthique.
- Le comité vérifie si le projet respecte les principes éthiques et donne son approbation, le cas échéant.
- Un certificat d'éthique est délivré.

Remarques préliminaires

Dans le cas d'un projet réalisé dans le cadre d'un cours ou d'un programme de maîtrise ou de doctorat de type cours :

- L'évaluation des enjeux éthiques est sous la responsabilité de la direction d'études, de la personne responsable de l'activité pédagogique, ou de la personne responsable du programme.
- Le **respect des principes éthiques** est important dans tout type de collecte de données.
- Enfin, lorsque la collecte des données est réalisée dans un établissement ayant son propre comité d'éthique de la recherche (par ex. : une autre université, un Cégep, un établissement de santé, etc.), les responsables du projet doivent s'assurer de respecter les Politiques en vigueur dans cet établissement.

Remarques préliminaires

- Il est de la **responsabilité** de l'équipe responsable du déroulement du projet de s'assurer du respect de ces principes éthiques. Ce guide a été conçu pour les aider dans cette démarche.
- **Les comités sont disponibles pour toute question.** Vous pouvez les joindre à ethique.ess@usherbrooke.ca et à cer_lsh@usherbrooke.ca

Remarques préliminaires

Fonctionnement du Guide

- Dans les diapositives suivantes, nous présentons les principes éthiques à respecter. Nous listons des exemples de **questions à vous poser** pour déterminer si vous respectez le principe.
- Nous vous invitons à **rédiger de courtes réponses** à ces questions à l'aide du formulaire proposé et à en **discuter** ensuite avec votre direction d'études, ou encore avec la personne responsable de l'activité pédagogique.

Remarques préliminaires

- Des **encadrés** apparaîtront parfois pour vous donner des **pistes de réponse**, des **exemples** de situations concrètes ou encore des **éléments de réflexion** à partir de l'expérience du comité d'éthique de la recherche.

Intégrité scientifique

-
- Les protocoles scientifiques qui font appel à des êtres humains doivent être **valides**.
 - Les chercheuses ou des chercheurs doivent être **qualifiés** pour la recherche proposée.
 - Les **conflits d'intérêts** doivent être évités.

Intégrité scientifique

Quelles questions dois-je me poser pour vérifier si je respecte ces critères?

Intégrité scientifique

- Est-ce que ma recherche est **valide**?
- Est-ce que les méthodes de collecte et d'analyse des données sont pertinentes pour répondre aux questions ou atteindre les objectifs de la recherche?

L'idée derrière ce principe est notamment que faire appel à des personnes pour une recherche n'est pas justifié si la recherche est mal conçue scientifiquement : participer à une recherche non valide serait en quelque sorte une perte de temps pour les personnes participantes et donc un manque de respect à leur égard.

Dans le cas des projets étudiants, les directions d'études vérifient habituellement ces éléments, notamment s'il y a une étape d'évaluation du projet de recherche.

Intégrité scientifique

- Suis-je une personne **qualifiée** pour mener la recherche?

Les personnes étudiantes étant appuyés dans leur démarche de recherche par des personnes professeures, nous considérons habituellement que ce critère est rempli.

- Y a-t-il des **conflits d'intérêts**?

Si oui :

Quels moyens puis-je prendre pour :

- éviter le conflit d'intérêts?
- éviter les risques encourus par les personnes participantes en raison de ce conflit d'intérêts?

Est-ce que les conflits d'intérêts seront exposés aux personnes participantes?

Exemple de conflit d'intérêts

Chercheur ou chercheuse également intervenant auprès des personnes participantes (données recueillies difficiles à « ignorer » ensuite dans l'intervention).

Ou

Recherche consistant à évaluer l'intervention du chercheur ou de la chercheuse.

Cadre éthique :

Politique en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains

- Le **respect de la dignité humaine** constitue d'emblée la valeur essentielle de l'**ÉPTC-2**.
- Le **respect de la dignité humaine** exige que la recherche avec des êtres humains soit menée de manière à tenir compte de la valeur intrinsèque de tous les êtres humains ainsi que du respect et de la considération qu'ils méritent.
- Le **respect de la dignité** s'exprime par trois principes directeurs :
 - Le respect des personnes
 - La préoccupation pour le bien-être
 - La justice

Principe 1 :

Respect des personnes

Que signifie ce principe?

« Respecter les personnes, c'est reconnaître la valeur intrinsèque de tous les êtres humains; c'est aussi reconnaître que chacun a ainsi droit au respect et à tous les égards qui lui sont dus. »

- ❑ Respect de l'autonomie
- ❑ Respect des personnes vulnérables
- ❑ Respect du consentement libre et éclairé

Principe 1 :

Respect des personnes

Quelles questions dois-je me poser
pour vérifier si je respecte ce principe?

Principe 1 : Respect des personnes

Respect de l'autonomie et des personnes vulnérables

- Est-ce que les personnes sont **libres** d'accepter ou non de participer, et de se retirer en tout temps?

Il faut être particulièrement prudent quand les personnes sont vulnérables ou captives, par exemple: des élèves (sous l'autorité de la personne enseignante), des personnes employées (sous l'autorité de leur personne supérieure), des gens qui bénéficient d'un service social, etc.

Exemple de situation qui nécessite de la prudence : Une enseignante fait une recherche sur les erreurs les plus fréquentes des élèves de sa classe dans leurs textes. Elle a déjà en main des textes de tous ses élèves, puisqu'elle leur a demandé de rédiger une histoire la semaine dernière. Elle ne peut toutefois pas s'en servir comme corpus de recherche avant d'avoir obtenu l'accord explicite des parents et des élèves (selon leur âge) pour utiliser ces textes pour la recherche. Ce n'était en effet pas le but premier de ces textes et les personnes demeurent libres d'accepter ou non qu'ils soient utilisés pour la recherche.

Principe 1 : Respect des personnes

Respect de l'autonomie et des personnes vulnérables

Quelles **précautions** seront prises pour :

- éviter que les gens ressentent une **pression** à accepter de participer?
- les rassurer sur le fait que d'accepter ou non de participer à la recherche ne changera en rien les **services reçus**?

Exemples :

- Éviter que le supérieur soit présent lors de la présentation de la recherche à des employées et employés.
- Remettre un document d'information aux gens, les inviter à y réfléchir et à communiquer avec le chercheur ou la chercheuse s'ils sont intéressés à participer plutôt que d'exiger une prise de décision immédiate.

Exemple :

- Ajouter au document d'information et au formulaire de consentement une phrase disant que les personnes sont entièrement libres de participer ou non et qu'il n'y aura aucun préjudice associés à l'acceptation ou non de participer à la recherche.

Principe 1 : Respect des personnes

Respect du consentement libre et éclairé

- Est-ce que les personnes auront en main tous les renseignements nécessaires pour prendre une **décision éclairée** quant à leur participation ou non à la recherche?

Sauf exception, un **document d'information écrit sur la recherche** est remis. Ce document présente notamment le but de la recherche, ce que les personnes participantes auront à faire, les bénéfices, les risques et les inconvénients, l'utilisation qui sera faite des renseignements recueillis, etc.

La liste complète des renseignements à fournir est disponible dans la [Directive en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains \(2600-057\)](#) (pages 9 et 10).

Principe 1 : Respect des personnes

Respect du consentement libre et éclairé et des personnes vulnérables

- Est-ce qu'un formulaire de consentement écrit sera utilisé?

Lorsque la recherche fait appel à des personnes mineures (moins de 18 ans), l'accord du mineur pour participer à la recherche est nécessaire, mais peut ne pas être suffisant (selon le niveau de risque de la recherche et l'âge du participant).

(Art. 21 du Code civil du Québec).

Lorsque la recherche fait appel à des personnes majeures inaptes, leur accord pour participer à la recherche est nécessaire, mais non suffisant.

Des modèles de formulaire de consentement qui reprennent l'ensemble des éléments à inclure sont disponibles sur le [site Internet du comité](#).

Nous recommandons vivement d'utiliser l'un des modèles proposés.

Principe 2 :

La préoccupation pour le bien-être

Que signifie ce principe?

Les chercheuses et les chercheurs s'efforcent de protéger le bien-être des personnes participantes en assurant :

- ❑ Un équilibre entre les risques, les inconvénients et les bénéfices associés à leur recherche
- ❑ Le respect de la vie privée et des renseignements personnels

Principe 2 :

La préoccupation pour le bien-être

Quelles questions dois-je me poser
pour vérifier si je respecte ce principe?

Principe 2 :

La préoccupation pour le bien-être

- Y a-t-il des **risques** pour les personnes participantes?
- Les risques sont-ils graves ou mineurs?
- Les risques sont-ils fort probables ou peu probables?

Tous les **types de risques** doivent être pris en compte : non seulement physiques, mais aussi psychologiques, économiques et sociaux.

Exemples de risques...

- Psychologique : revivre des émotions difficiles en se remémorant un événement douloureux.
- Économique : perdre son emploi si son patron apprenait ce qu'on a révélé dans la recherche.
- Social : être repéré comme ayant une difficulté particulière si les gens savent qu'on a participé à cette recherche.

Si vous identifiez des risques sérieux, prenez conseil auprès de l'un des comités d'éthique: ethique.ess@usherbrooke.ca ou cer_lsh@usherbrooke.ca

Principe 2 :

La préoccupation pour le bien-être

- Y a-t-il des **inconvénients** pour les personnes participantes à la recherche?
- Les inconvénients sont-ils graves ou mineurs?
- Les inconvénients sont-ils fort probables ou peu probables?

Les inconvénients peuvent parfois faire l'objet d'une **compensation** financière, c'est-à-dire d'un montant versé en dédommagement pour le temps investi dans la recherche ou pour les dépenses encourues en termes de déplacement, de gardiennage, etc.

Exemples d'inconvénients :

- Le temps passé à participer à la recherche (il faut annoncer la durée attendue de la participation).
- Du temps de classe qui est manqué par un élève qui sort de la classe durant les heures de cours pour participer à une recherche (on doit s'assurer de pallier cet inconvénient).
- Le déplacement nécessaire pour se rendre au lieu d'une entrevue de groupe.

Principe 2 :

La préoccupation pour le bien-être

- Y a-t-il des **bénéfices** pour les personnes participantes à la recherche?
- Est-ce qu'il y a un **équilibre** entre les risques ou inconvénients et les bénéfices?

Exemples de bénéfices :

- Meilleure connaissance de soi
- Formation reçue
- Portrait des difficultés et orientation vers des ressources pertinentes

Les risques et inconvénients doivent « valoir la peine » en termes de bénéfices directs ou potentiels de la recherche. Plus les risques et inconvénients sont élevés, plus la recherche doit laisser espérer des bénéfices importants.

Principe 2 :

La préoccupation pour le bien-être

- **Où** seront conservées les données?
- **Comment** seront-elles conservées?
- **Qui** y aura accès?
- **Quand** seront-elles détruites?
- Quelles seront les **utilisations** de ces données?
 - Les personnes participantes doivent consentir à toutes les utilisations prévues

Exemples d'utilisations à exposer aux participantes et participants :

- Analyses pour l'essai
- Analyses par des étudiantes et étudiants des données d'une professeures ou d'un professeur
- Transmission des résultats de groupes à la direction de l'école
- Transmission d'un profil individuel à l'employeur
- Transmission des résultats individuels à un intervenant
- Présentation d'extraits vidéo ou audio lors de conférences ou de formations

Exemple :

- Si une personne accepte de participer à la recherche, mais refuse que les vidéos recueillis (par exemple) soient utilisés lors de formation, il faut respecter ce refus de diffusion hors de la recherche

Principe 3 : Justice

Que signifie ce principe?

« Le principe de justice a trait au devoir de traiter les personnes de façon juste et équitable. »

Principe 3 : Justice

Juste:

- Les personnes participantes ont droit au même respect et à la même préoccupation.

Équitable:

- Les avantages et les inconvénients de la recherche sont répartis de façon à ce qu'aucun groupe de la population ne subisse une part excessive des inconvénients ni ne soit privé des avantages découlant des connaissances issues de la recherche.

Une attention particulière est portée aux **personnes vulnérables**.

Résumé des principes éthiques

Respect de la personne

- La décision de participer ou non à un projet de recherche doit être **libre, éclairée et continue** :
 - **Libre** : sans pression de la part des chercheuses et chercheurs ni d'autres personnes, spécialement dans les cas où les personnes sont vulnérables ou captives (par exemple : élèves, employées ou employés, personnes qui reçoivent des services, etc.). La décision de participer ou non ne doit pas avoir d'impact sur les services reçus ou à recevoir.
 - **Éclairée** : les personnes participantes potentielles doivent prendre leur décision à partir d'information complète et claire sur la recherche.
 - **Continue** : les personnes participantes peuvent retirer leur consentement en tout temps.

Résumé des principes éthiques

Respect de la personne

- Les chercheuses et chercheurs doivent respecter la dignité et de la vie privée des personnes participantes.
- Les chercheuses et chercheurs doivent assurer la **confidentialité** des renseignements identificatoires recueillis.

Résumé des principes éthiques

La préoccupation pour le bien-être

- Les **bénéfices** potentiels de la recherche doivent être plus grands que les **risques** et les **inconvenients**.
- Les **risques** doivent être clairement identifiés et expliqués aux personnes participantes, même s'ils sont rares ou peu probables. Tous les **types de risques** doivent être pris en compte : non seulement physiques, mais aussi les risques psychologiques, économiques et sociaux.

Résumé des principes éthiques

Le principe de justice

- Pour être **juste**, il faut avoir le même respect et la même préoccupation pour chacune des personnes participantes.
- Pour être **équitable**, il faut répartir les avantages et les inconvénients de la recherche de façon à ce qu'aucun segment de la population ne subisse une part excessive des inconvénients causés par la recherche ni ne soit privé des avantages découlant des connaissances issues de la recherche.

Pour toute question

- <https://www.usherbrooke.ca/saric/conduite-responsable/recherche-humains>
- ethique.ess@usherbrooke.ca ou cer_lsh@usherbrooke.ca